

NOTICE EXPLICATIVE - ASSAINISSEMENT

La Collectivité a confié à Générale des Eaux, représentée par son Centre Opérationnel DAUPHINE-SAVOIE, la collecte des eaux usées, leur traitement et leur dépollution avant rejet au milieu naturel.

Les clients desservis :

Les Communes desservies : Saint-Sauveur-De-Montagut
Le nombre de clients : 449
Le nombre d'habitants concernés : 1 248

Constitution et gestion du service :

Le service assainissement est composé des éléments ci-après :

- L'usine de dépollution des eaux usées de SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT d'une capacité de 3600 équivalent-habitants (sur la base de 60 g de DB05 / EH),
- 12 km de canalisations constituant le réseau de collecte des eaux usées,
- Le poste de relèvement des eaux usées de La Gare,
- Le poste de relèvement des eaux usées de La Calade,
- Le poste de relèvement des eaux usées de Tenebris,
- Le poste de relèvement des eaux usées de Théoulier,
- Le poste de relèvement des eaux usées Le Moulinon 1,
- Le poste de relèvement des eaux usées Le Moulinon 2.

La gestion est assurée localement par les équipes de Générale des Eaux de l'Agence DROME-ARDECHE.

Les installations

Usine de dépollution de SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT
Les réseaux de collecte :

La longueur totale du réseau d'assainissement est de 11,96 kilomètres dont :

- 2,18 kilomètres de réseau unitaire.
- 7,89 kilomètres de réseau d'eaux usées, (dont 1,73 km en refoulement)
- 1,89 kilomètres de réseaux d'eaux pluviales.

Les ouvrages complémentaires d'assainissement

- 3 déversoirs d'orage
- 6 postes de relèvement
- 80 grilles et avaloirs.

Situation administrative des ouvrages

- UDEP de Saint Sauveur de Montagut : aucune déclaration/autorisation
- 6 postes de relèvement des eaux usées : aucune déclaration/autorisation

Dépollution des effluents

Usine de dépollution de SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT- 689M10

Les équipements

- Autosurveillance : Non

- Description :

Traitement des eaux :

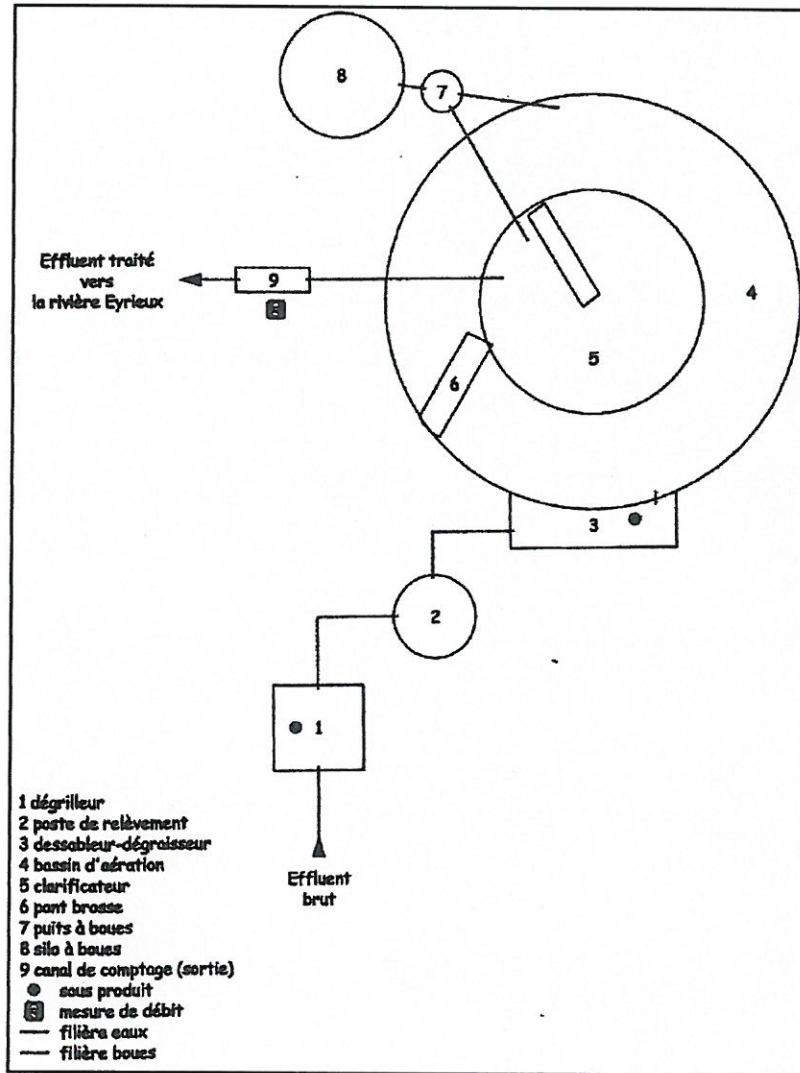
- relèvement général,
- dégrilleur, dessableur, déshuileur,

- décanteur,
- bassin d'aération.

Traitement des boues : • silo à boues.

Traitement des odeurs: Néant

Cette station, construite par ta société EPAP, a été mise en service en 1976.



La première phase dans l'élaboration du Schéma Général d'Assainissement, que s'est vu confié le Bureau d'Etude BETURE CEREC , a consisté en une collecte de données et d permis une description générale de l'ensemble du territoire communal (voir détail annexe sanitaire).

Le milieu physique (milieu naturel)

Une étude bibliographique et la consultation des divers organismes concernés (Agence de l'eau, Conseil Général, DDE, DDASS, ...) a permis de caractériser le milieu naturel environnant et ses sensibilités :

- topographie,
- géologie et hydrogéologie,
- protection des ressources en eau,

Cette approche a été complétée par une étude de sols :

- à l'échelle 1/25000ème pour l'ensemble du territoire communal,
- par investigations complémentaires sur le terrain pour les secteurs sensibles.

Le milieu humain

L'étude a porté sur :

- la structure de l'habitat existant et sur les perspectives d'évolution,
- la répartition et la quantification de la population (permanente, saisonnière),
- les activités (rejets non domestiques),
- l'état des lieux de l'assainissement existant tant collectif qu'autonome (enquête par courrier).

Cette première phase a permis d'établir un inventaire des contraintes à l'assainissement et un premier plan, à petite échelle des zones à aptitude similaire pour l'assainissement collectif ou individuel.